

Les permanences de la Maison des Droits et des Solidarités

Cette structure dédiée à l'action sociale et solidaire regroupe le Centre Communal d'Action Sociale et le Point d'Accès au Droit. Elle vous propose 18 permanences chaque semaine dans des domaines variés:

famille, discriminations, logement, conciliation, handicap, justice, consommation...

Maison des Droits et des Solidarités 2 rue Jean-Baptiste Delobel - 03 21 18 64 01

Ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Maison des droits et des solidarités

Vue attachée